

Saint-Pierre Mairie de en-Auge Naturellement Normandie Saint-Pierre-en-Auge

Demande de renouvellement de concession / columbarium / cavurne

Commune déléguée :
Je soussigné(e) :
Demandeur(s)
Nom / Prénom :
Nom de jeune fille :
Né(e) le :, à
Adresse:
/ tdi 9000 i
Téléphone : /
Agissant en qualité de titulaire d'ayant(s)-droit ou d'héritier(s) .
Sollicite, auprès de la commune déléguée de le renouvellement de la concession funéraire suivante :
Emplacement
Cimetière : Nom / Prénom du titulaire : Numéro de concession : Numéro d'emplacement : Type d'emplacement : Date de l'acte de concession antérieur : Date d'expiration de la concession :
Durée de la concession renouvelée : ☐ 15 ans (columbarium / cavurne) ☐ 30 ans ☐ 50 ans

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le dossier de renouvellement de demande de concession funéraire.

Fait à	, le	
	Signature du demandeur :	

NOTE D'INFORMATION

Le concessionnaire ou les ayants-droit peuvent demander le renouvellement de la concession pour une durée équivalente ou différente de la période initiale.

Ils disposent d'un délai légal de 2 ans après le terme du contrat pour procéder à ce renouvellement ou à son abandon. Après ce délai, la Mairie peut procéder à la reprise de la concession.

Si le concessionnaire est décédé, l'abandon de la concession ne peut être déclaré que si l'ensemble des ayants-droit s'accordent sur cette décision.

Pièces à fourni à la demande :

Copie de la carte d'identité du/des demendeur(s)